



Le manifeste du Refus global est un texte fondateur du Québec moderne. Le docteur Bruno M. Cormier en fut un des 16 signataires. Le travail auprès des jeunes contrevenants a été l'un des champs de recherche du Dr Bruno M. Cormier. Il a dénoncé l'existence des sous-cultures qui prévalaient dans les institutions pénales. Il a également recommandé que les jeunes bénéficient d'une intervention appropriée dans des institutions conçues pour leur réhabilitation, plutôt que dans des prisons pour adultes. Il a participé activement à la création de la Fondation québécoise pour les jeunes contrevenants (FQJC), dont il a assuré la présidence durant 12 ans.

### OBJECTIF DE LA BOURSE

Cette bourse de rédaction est remise chaque année à un étudiant des cycles supérieurs qui s'intéresse à la question des jeunes contrevenants (LSJPA). **Elle vise à soutenir des recherches en cours consacrées à la réalité des jeunes contrevenants, afin d'enrichir les connaissances dans le domaine de la délinquance juvénile et d'améliorer les pratiques d'intervention.**

Cette bourse est offerte à un étudiant ou une étudiante dont les travaux sont suffisamment avancés et qui désire se consacrer pleinement à la rédaction de son travail de fin d'études (par exemple: mémoire, thèse, travail dirigé, etc.), afin d'accélérer le transfert des connaissances au profit du milieu clinique. Le montant de la bourse, pouvant aller jusqu'à 5 000 \$, varie en fonction du nombre de crédits universitaires accordés au type de travail de fin d'études.

### PRÉSENTER SA CANDIDATURE

Constituer un dossier comprenant :

- Le [formulaire récapitulatif](#) dûment rempli;
- Le projet de recherche et son titre – une page maximum;
- Un calendrier de réalisations et un échéancier;
- Un curriculum vitae;
- Une lettre de recommandation du directeur(trice) de recherche ou du superviseur de stages de l'université attestant :
  - que le candidat terminera selon toute probabilité son travail de fin d'études au cours de l'année suivant l'octroi de la bourse;
  - qu'il en est à la période de rédaction.

### EXIGENCES

- Le candidat entreprend ou termine la rédaction de son travail de fin d'études de cycles supérieurs;
- Il ne bénéficie d'aucune subvention et n'a reçu aucune bourse de la part d'organismes subventionnaires (ex. : FRQSC, CRSH) ni de bourse de rédaction du CICC;
- Il doit déposer son travail de fin d'études à son établissement d'enseignement supérieur **dans un délai maximal de 12 mois et produire un rapport synthèse** d'une vingtaine de pages résumant son projet ainsi que les retombées spécifiques concernant la question des jeunes contrevenants et de la LSJPA. Une version électronique du rapport doit être transmise à la FQJC ainsi qu'au CICC. Ce rapport sera mis dans le bulletin ainsi que sur le site Internet du CICC;
- Le candidat accorde à la FQJC une licence permanente, exclusive et libre de redevances pour produire, reproduire ou publier, sous quelque forme que ce soit, la version originale ou une adaptation du travail de fin d'études pour usage dans le réseau de la santé et des services sociaux ou pour distribution non commerciale. De son côté, la FQJC s'engage à dûment citer l'auteur de l'ouvrage dans l'utilisation qu'elle pourrait en faire.

### VERSEMENT DE LA BOURSE

- La moitié du montant prévu sera versée à l'annonce de l'octroi de la bourse et l'autre moitié du montant sera versée au dépôt du rapport synthèse.

### CRITÈRES D'ÉVALUATION

- Le sujet de l'étude doit toucher l'évaluation ou l'intervention auprès d'une clientèle de jeunes contrevenants (LSJPA). Les candidatures seront évaluées selon la contribution des travaux au développement de la pratique clinique et à l'innovation. (40% de la note globale)
- Le curriculum vitae du candidat se distingue des autres CV présentés. (25%)
- La lettre de recommandation du directeur(trice) de recherche ou du superviseur de stages de l'université démontre en quoi l'étude contribue à l'avancement des connaissances dans le domaine ou à l'amélioration de la pratique clinique auprès des jeunes contrevenants et que l'étudiant terminera sa rédaction dans les délais prévus. (15%)
- La pertinence et la qualité méthodologique de l'étude sont incontestables. (20%)

### DÉPÔT DU DOSSIER

- La candidature doit être envoyée au plus tard le **mercredi 8 avril 2020** à 16h00;
- Envoi de votre candidature par courriel, en un seul fichier format PDF à [genevieve.riou@umontreal.ca](mailto:genevieve.riou@umontreal.ca)

